

# Programme de formation

## Habilitation B2V - B2V Essai

### Public visé

Tous collaborateurs électriciens encadrant une équipe d'électricien (Chef du service maintenance, chef d'équipe électricien, etc...) et assurant la maintenance préventive et correctives des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts), en basse tension (de 50 à 1000 volts) ainsi que la conception d'installation électrique.

### Prérequis

Les participants doivent disposer dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions: séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

### Objectifs de la formation

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens avec un rôle de chargé de travaux en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître, d'appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique, son équipe et lui-même (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- De connaître et d'appliquer les consignes liées aux procédures de consignations,
- De renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes,
- De renseigner et transmettre un avis de fin de travail,
- De connaître et d'appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18- 510).

# Programme de formation Habilitation B2V - B2V Essai

## Méthodes et moyens mobilisés

### Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique,
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres,

### Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard),
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510,
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques,
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

## Modalités et délais d'accès

- **Lieu de formation** : Dans vos locaux (Intra Entreprise) ou dans nos locaux (Inter Entreprise). Notre centre de formation est idéalement situé à Saint-Maur-des-Fossés, à seulement 3 minutes à pied de la gare RER Saint-Maur Créteil.
- **Prochaines sessions** : Nous vous invitons à consulter notre site internet pour connaître les dates des prochaines sessions.
- **Dispositions d'accessibilité** : En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de la formation.
- **Contact** : 06.14.50.49.69 / [contact@bafimformation.fr](mailto:contact@bafimformation.fr)

## Modalités d'évaluation

Document actualisé le 19/11/2024

# Programme de formation Habilitation B2V - B2V Essai

## Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).

## Pratiques

- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail,
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante),
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les charges de travaux),
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation,
- Effectuer une consignation complète ou la deuxième étape de consignation,
- Analyser les risques pour une situation donnée et faire respecter les instructions de sécurité.

## Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mise en pratique.

## Documents délivrés en fin de formation

Les documents suivants seront fournis, sous réserve de réussite.

- Avis après formation,
- Titre d'habilitation,
- Attestation de formation,
- Livret pédagogique pour « non-électricien ».

## Formateur

### ***Bader ZOUITNI***

- Ingénieur en génie électrique de l'école polytechnique de l'université de Nantes avec plus de 10 ans d'expérience.

## Modalités d'organisation

- **Durée** : 3 jours,
- **Dates et horaires** : Nous vous invitons à consulter notre site internet pour connaître les prochaines dates de formation,

Document actualisé le 19/11/2024

# Programme de formation Habilitation B2V - B2V Essai

- **Lieu** : 9 bis passage Dartois Bidot, 94100 Saint Maur des Fossés,
- **Effectif maximum** : 10 personnes,
- **Coût** : 570 € H.T.

## Handicap

- Toutes les formations dispensées par BAFIM Formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

## Les +

- Le café est offert à nos stagiaires durant leur formation.
- Notre centre de formation dispose d'infrastructures modernes, incluant des salles de réunion équipées, une connexion internet haut débit, des vidéoprojecteurs, ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire pour garantir un environnement de travail confortable et optimal.
- Notre centre de formation est idéalement situé à Saint-Maur-des-Fossés, à seulement 3 minutes à pied de la gare RER Saint-Maur Créteil, plusieurs restaurants se trouvent à proximité.

## Coordonnées du chargé des relations avec les stagiaires

- Bader ZOUITNI [contact@bafimformation.fr](mailto:contact@bafimformation.fr) - 06 14 50 49 69

## • Contenu pédagogique et base réglementaire

### Thématiques théoriques

#### Module 2 Référentiel INRS - Thèmes communs

Document actualisé le 19/11/2024

# Programme de formation

## Habilitation B2V - B2V Essai

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Évaluation du risque électrique.

### Thématique pratiques

#### Module 8 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation B2(V) et B2V Essai,
- Caractérisations des travaux et limites : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange d'informations,
- Habilitation : symboles et limites,
- Mesures de préventions à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, et respecter,
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification,
- Documents applicables lors des travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail,
- Équipements de travail utilisés : risques, vérification, identification, utilisation.

### Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010,
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail,
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012),
- Documents INRS (ED6127 et ED6187).